



## INVITATION PRESSE

Paris, le 24 août 2016

**26 août 2016 – 15 septembre 2016**

### **Poursuite de la campagne de visites des sites candidats à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris »**

Les élus de la Métropole du Grand Paris poursuivent avec l'Etat le programme de visite de sites que les maires ont présentés pour être candidats à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Au total, plus de 110 sites ont été proposés et les dossiers sont actuellement à l'étude. Il s'agit d'une opportunité unique pour découvrir l'ampleur du projet et sa vocation à transformer des espaces métropolitains très divers.

**La presse est cordialement invitée à se joindre aux équipes qui conduiront ces visites.**

**Rendez-vous entre le vendredi 26 août et le jeudi 15 septembre 2016.**

**Un fichier des visites concernées (territoires visités ; dates ; élu métropolitain chef de l'équipe de visite) est disponible en pièce jointe.**

Si vous souhaitez participer à l'une ou plusieurs des visites programmées et rencontrer des élus locaux et métropolitains, merci de confirmer votre présence à nos contacts presse.

#### **Contacts Presse :**

Amélie Rochette  
[amelie.rochette@dentsuaegis.com](mailto:amelie.rochette@dentsuaegis.com)  
06 29 88 87 10  
01 41 16 42 33

Alexandra Richert  
[alexandra.richert@dentsuaegis.com](mailto:alexandra.richert@dentsuaegis.com)  
06 08 77 86 22  
01 41 16 42 67

\*\*\*

« Inventons la Métropole du Grand Paris » est un appel à projets de développement urbain, économique et social de quartiers et de sites métropolitains. Avec pour fil conducteur l'innovation, il débouchera sur des démonstrateurs de la qualité urbaine qui se démarqueront par l'innovation sociale, la mixité des usages (logements, activités, agriculture urbaine...) et l'intégration de la nature en ville ou l'adaptation du bâti au changement climatique.

La liste des sites retenus pour l'appel à projets sera arrêtée fin septembre. Plus de 110 sites ont été présentés par plus de la moitié des maires de la Métropole du Grand Paris, bien au-delà des espérances. Les équipes du comité d'organisation rendront visite aux maires sur leurs sites fin août et début septembre.

Le foncier est apporté par les maires. Le Premier ministre a décidé en mars dernier d'intégrer à ce programme les « Hubs du Grand Paris », quartiers nouveaux à inventer autour des futures gares du Grand Paris Express, le nouveau métro que construit la Société du Grand Paris. La maire de Paris, Anne Hidalgo, et les présidents des territoires concernés, ont décidé quant à eux, d'y associer des projets de « l'Arc de l'innovation ».

Premier projet de l'ère de la Métropole du Grand Paris, créée en janvier dernier, ce programme se rendra rapidement visible et utile pour les 7 millions d'habitants concernés et porte la marque d'une Métropole innovante, durable, solidaire et intelligente. Il permet de premiers décloisonnements, en ouvrant par exemple des projets à cheval sur plusieurs communes.

### **A propos de la Métropole du Grand Paris :**

*La Métropole du Grand Paris, créée le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, est un établissement public de coopération intercommunale, présidé par Patrick Ollier, et qui rassemble 131 communes (Paris, les communes des 3 départements de la petite couronne, Argenteuil, et les communes de la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne dans le 91). En tout, la métropole rassemble 7 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante métropole française. La Métropole du Grand Paris a pour vocation de gérer au niveau intercommunal les 4 compétences suivantes :*

- *le développement et l'aménagement économique, social et culturel*
- *la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie*
- *l'aménagement de l'espace métropolitain (à partir du 1er janvier 2017)*
- *la politique locale de l'habitat (à partir du 1er janvier 2017)*